

## MODIFICATION ET DEPLACEMENT DU SYSTEME DE CHLORATION COMMUNE DE CRAMOISY

### Lettre de consultation

Date limite de remise des offres **30 septembre 2025 à 12h00**,

---

#### Collectivité :

L'Agglomération Creil Sud Oise (ACSO), située dans le sud du département de l'Oise, regroupe 87 556 habitants, répartis sur 11 communes. L'ACSO est le fruit de la fusion, en janvier 2017, de la communauté de l'agglomération Creilloise (CAC) et de la communauté de communes Pierre Sud Oise (CCPSO).

#### Objet :

Modification et déplacement du système de chloration du réservoir au surpresseur se trouvant sur la commune de Cramoisy.

#### Contexte :

Le système de chloration est implanté au réservoir de Cramoisy et les conditions d'accès font que le changement de bouteille de chlore peut s'avérer difficile.

Nous souhaitons la mise en place d'un système de chloration au relai de Cramoisy et la dépose du matériel existant au réservoir, hormis l'analyseur de chlore. Les équipements en place ne peuvent pas être transposés car ils ne sont pas adaptés aux caractéristiques attendues.

#### Intervenants :

Le maître d'ouvrage :

Le maître d'ouvrage est l'Agglomération Creil Sud Oise. La direction de l'Environnement et le service eau-assainissement GEMAPI est son représentant.

#### Le Délégué :

Il s'agit de la société SUEZ qui intervient en tant que gestionnaires selon les dispositions d'un contrat de délégation de service public pour exploiter les réseaux et ouvrages du patrimoine eau et assainissement collectif.

#### Missions attendues :

Le relai dans lequel sera installé le système de chloration est actuellement non clos et est situé à proximité d'une aire de jeux, de la salle polyvalente et un terrain accueillant régulièrement des forains et du public. Il sera donc nécessaire de clôturer l'enceinte.

L'armoire contenant les bouteilles de chlore devra être sous alarme anti-intrusion et une cellule de détection de fuite de chlore devra être implantée à l'intérieur de ce local.

Cette armoire sera posée sur une dalle en béton et afin de faciliter la manutention des bouteilles un cheminement en grave ciment compactée avec bordures en béton sera créé dans l'emprise de la parcelle.

L'injection de la solution chlorée sera proportionnelle au débit d'eau refoulé et au résiduel de bioxyde mesuré en entrée du relai. Il faudra un analyseur de bioxyde de chlore au relai et le maintien de l'analyseur de chlore au réservoir.

Soit la fourniture, la pose et les raccordements des équipements suivants :

- 1 Armoire de chlore contenant deux bouteilles de 15 kg,
- 1 Vanne motorisée d'inversion des bouteilles,
- 1 Détecteur de fuite de chlore,
- 2 Chloromètres avec alarme manque de chlore,
- 1 Capteur anti-intrusion supplémentaire,
- 1 Vanne modulante de régulation sur un panneau prémonté,
- 1 Hydroéjecteur et ses accessoires sur un panneau prémonté,
- 1 Pompe de surpression à même d'injecter la solution chlorée dans la canalisation de refoulement et ses accessoires y compris son supportage (\*),
- 1 Analyseur de bioxyde de chlore alimenté en eau après réduction de pression, sur panneau prémonté.

(\*) Pour cela, il sera nécessaire de créer un piquage et immobiliser le fonctionnement du relai quelques heures. Il faudra alors prendre contact avec le délégataire afin de réaliser la manœuvre.

Cela comprend également les différents raccordements électriques et leurs protections dans l'armoire ainsi que les modifications dans le système de supervision et de télésurveillance.

Durée de la mission :

Le candidat doit fournir un planning de réalisation des travaux.

Composition des offres :

- Plaquette de présentation de la société ou du bureau d'études, CV et organigramme des personnes spécifiquement dédiées à la mission,
- Références dans le domaine,
- Décomposition du prix : fourniture et main d'œuvre détaillés
- Note méthodologique pour l'exécution de la mission,
- Planning prévisionnel
- Attestation de visite de site

Visites obligatoires du site :

Les visites de site, d'une durée 1h30, se feront **uniquement les 27 et 28 août et le 1<sup>er</sup> septembre 2025** aux mêmes horaires pour ces 3 jours :

**Le matin : 9h30 ou l'après-midi : 14h**

Afin d'établir l'attestation de visite, nous vous demandons de nous préciser le créneau que vous souhaitez réserver, ainsi que le nombre de personne qui représenteront votre société, leur nom et qualité dans l'entreprise. Les demandes seront à transmettre aux adresses suivantes : [as.romec@creilsudoise.fr](mailto:as.romec@creilsudoise.fr) et [s.martinat@creilsudoise.fr](mailto:s.martinat@creilsudoise.fr) avant le **22 août 2025**. Toute demande de rendez après cette date ne pourra être honorée. Le lieu de rendez-vous vous sera confirmé par mail le 25 août 2025.

Jugement des offres :

Valeur technique : 50 %

Prix : 30 %

Planning : 20 %

Date limite de remise des offres :

La date limite est le 30 septembre 2025 à 12h00

Coordonnées pour la remise des offres :

Les offres technique et financière seront transmises sur la plateforme <https://www.marches-securises.fr>